



Conseil de sécurité

Distr. générale
13 août 2021
Français
Original : anglais

Lettres identiques datées du 13 août 2021, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par la Représentante permanente du Qatar auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint la déclaration finale du Président publiée à l'issue de la réunion internationale sur l'Afghanistan, qui s'est tenue à Doha le 10 et le 12 août 2021 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir porter le texte de la présente lettre et de son annexe à l'attention des membres du Conseil de sécurité et de le faire distribuer comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadrice,
Représentante permanente
(*Signé*) Alya Ahmed S. **Al-Thani**



**Annexe aux lettres identiques datées du 13 août 2021 adressées
au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité
par la Représentante permanente du Qatar
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Déclaration finale du Président

Sur l'invitation du Gouvernement qatarien, les envoyés spéciaux et les représentants de la Chine, des États-Unis d'Amérique, de l'Ouzbékistan, du Qatar, de l'Organisation des Nations Unies et de l'Union européenne se sont réunis à Doha le 10 août, comme l'avaient fait les envoyés spéciaux et les représentants de l'Allemagne, des États-Unis, de l'Inde, de la Norvège, du Qatar, du Tadjikistan, de la Turquie, du Turkménistan, et de l'ONU le 12 août, pour faire le point des négociations intra-afghanes, échanger des points de vue avec les deux équipes de négociation concernant les problèmes en cours et les possibilités à saisir et réfléchir à la contribution de la communauté internationale en vue de faire aboutir le processus de paix. À la fin des réunions, le Président a publié la déclaration suivante :

1. Les participants ont décidé que le processus de paix devait être accéléré de toute urgence sur la base de la négociation de propositions concrètes des deux camps ;

2. Les participants ont exhorté les deux camps à prendre des mesures pour renforcer la confiance et accélérer les efforts visant à parvenir à un règlement politique et à un cessez-le-feu global dans les meilleurs délais ;

3. Les participants ont demandé qu'il soit mis immédiatement un terme à la violence et aux attaques en cours contre les chefs-lieux de province et d'autres villes et à l'intérieur de ceux-ci ;

4. Les participants ont pris note des déclarations convergentes des deux camps sur les principes directeurs suivants en vue d'un règlement politique : a) gouvernance inclusive ; b) respect des droits humains, notamment des femmes et des minorités ; c) mécanisme de mise en place d'un gouvernement représentatif ; d) engagement pris de n'autoriser aucun individu ou groupe à se servir du sol afghan pour menacer la sécurité d'autres pays ; e) respect du droit international, y compris le droit international humanitaire ;

5. Les participants ont demandé aux parties afghanes d'agir conformément à ces principes et de s'y référer concernant tout règlement politique futur ;

6. Les participants ont exprimé de vives préoccupations au sujet des rapports en provenance de l'ensemble de l'Afghanistan concernant la poursuite de la violence, le grand nombre de victimes civiles et d'exécutions judiciaires, les allégations généralisées et crédibles de violations des droits humains, les attaques (par voie terrestre et aérienne) contre les chefs-lieux de province et les villes et la destruction des infrastructures physiques qui perpétuent le conflit et entravent l'action de réconciliation ;

7. Les participants ont réaffirmé qu'ils ne reconnaîtraient aucun Gouvernement afghan imposé par le recours à la force militaire ;

8. Les participants se sont déclarés résolus à participer à la reconstruction de l'Afghanistan à l'issue d'un règlement politique viable et de négociations entreprises de bonne foi entre les deux parties ;

9. Les participants ont exprimé leur plein appui au Qatar pour les efforts qu'il déploie à cet égard et l'en ont remercié.